

Service des activités maritimes

Affaire suivie par : Hélène CHALMEAU

tél : 05 16 49 61 44

helene.chalmeau@charente-maritime.gouv.fr

Marennes, le 7 juillet 2026

Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE n°EP_MN_JUILLET_2026

référence : article 923-25 du code rural et de la pêche maritime

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique qui se déroulera dans le cadre du Code rural et de la pêche maritime en référence relatif au régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir :

- un avis d'enquête, pour affichage en votre mairie pendant 30 jours, du **10 juillet 2026 au 9 août 2026**, soit 15 jours d'enquête proprement dite, précédée de 15 jours d'affichage;
- un cahier d'enquête, pour y consigner les observations éventuelles;
- les plans cadastraux correspondants.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de MARENNES pendant les 15 jours de l'affichage et les 10 premiers jours de l'enquête.

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès de l'unité Cultures Marines de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - site de MARENNES - pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration de la période d'enquête, le **9 août 2026**, vous voudrez bien me retourner le cahier d'observations arrêté et signé, auquel pourra être joint, si vous le jugez utile, l'avis du Conseil Municipal.

L'unité Cultures Marines et Pêche reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*pour le Préfet, et par délégation
pour le directeur départemental des territoires et de
la mer,
et par subdélégation*

**L'assistante gestionnaire
Cultures Marines**

Hélène CHALMEAU